



Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/11312

DH/4936

OBV/676

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME **DOIT DEVENIR UN ÉLÉMENT À PART ENTIÈRE DE LA VIE DE** **CHACUN, DÉCLARE BAN KI-MOON**

On trouvera, ci-après, le texte du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre:

Cette Journée des droits de l'homme marque le début d'une année de célébration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'ensemble des organismes des Nations Unies participeront à une campagne de promotion des idéaux et principes exprimés dans la Déclaration, à savoir la justice et l'égalité pour tous.

Cette campagne nous rappelle que, dans un monde encore bouleversé par les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, la Déclaration avait énoncé pour la première fois au niveau international un précepte qui nous semble aujourd'hui évident: celui de la dignité et de l'égalité intrinsèques de tous les êtres humains.

Les auteurs, d'une clairvoyance et d'une détermination extraordinaires, ont rédigé un texte qui posait pour la première fois le principe selon lequel les droits de l'homme étaient universels, communs à l'humanité tout entière et propres à chacun d'entre nous. Aujourd'hui publiée en plus de 360 langues, la Déclaration est le document le plus traduit au monde, preuve de l'universalité de sa nature et de sa portée. Elle a inspiré les constitutions de nombreux pays nouvellement indépendants et de nombreuses nouvelles

démocraties et constitue désormais un repère à l'aide duquel nous savons, ou devrions savoir, distinguer le bien du mal.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est tout aussi importante à notre époque qu'elle l'était le jour de son adoption. Pourtant, les libertés fondamentales qui y sont énoncées ne sont toujours pas une réalité pour tous. Trop souvent, les gouvernements n'ont pas la volonté politique d'appliquer les normes internationales auxquelles ils ont accepté de se soumettre de leur plein gré.

Cette année anniversaire est l'occasion de renforcer cette volonté. Elle est l'occasion de veiller à ce que ces droits soient traduits dans la réalité, à ce qu'ils soient connus, compris et exercés par tous et en tout lieu. Souvent, ceux dont les droits de l'homme ont le plus besoin d'être protégés sont aussi ceux qui ont le plus besoin d'être informés que la Déclaration existe, et qu'elle existe pour eux.

Je souhaite que cette année donne un nouvel élan à notre mission. Ensemble, faisons de la Déclaration universelle des droits de l'homme un élément à part entière de la vie de chacun.

* ** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel